

numéro

15

*Revue d'***HISTOIRE**
MARITIME

Histoire maritime
Outre-mer
Relations internationales

*Pêches et pêcheries
en Europe occidentale
du Moyen Âge à nos jours*

Levasseur – 979-10-231-1879-7



**Revue
d'histoire
maritime**

15

**Pêche et pêcheries en Europe
occidentale du Moyen Âge**

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2012
© Sorbonne Université Presses, 2021

ISBN papier : 978-2-84050-833-5
PDF complet – 979-10-231-1869-8

TIRÉS À PART EN PDF :

Édito – 979-10-231-1870-4
Introduction – 979-10-231-1871-1
Daire & Langouët – 979-10-231-1872-8
Bochaca, Arízaga Bolumburu & Gallicé – 979-10-231-1873-5
Zysberg – 979-10-231-1874-2
Michon – 979-10-231-1875-9
Poulsen – 979-10-231-1876-6
Sauzeau – 979-10-231-1877-3
Schokkenbroek – 979-10-231-1878-0
Levasseur – 979-10-231-1879-7
Fichou – 979-10-231-1880-3
Perrin – 979-10-231-1881-0
Pencalet-Kerivel – 979-10-231-1882-7
Boisson – 979-10-231-1883-4
Varia Lesueur – 979-10-231-1884-1
Varia Le Bouëdec – 979-10-231-1885-8
Varia Blondy – 979-10-231-1886-5
Chronique Hiet-Guihur – 979-10-231-1887-2
Chronique Laget – 979-10-231-1888-9
Comptes rendus, masters et thèses – 979-10-231-1889-6

Mise en page (2012) : Compo-Méca
Version numérique (2021) : 3d2s/Emmanuel Marc Dubois

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

SOMMAIRE

| | |
|------------------------|---|
| Éditorial | 5 |
| Jean-Pierre Poussou | |

DOSSIER

| | |
|---|-----|
| Introduction | |
| Gérard Le Bouëdec et Thierry Sauzeau..... | 9 |
| Histoire des pêches et archéologie des anciens pièges à poissons : un patrimoine à la croisée des disciplines | |
| Marie-Yvane Daire et Loïc Langouët..... | 23 |
| Les pêches maritimes dans le golfe de Gascogne à la fin du Moyen Âge | |
| Michel Bochaca, Beatriz Arízaga Bolumburu et Alain Gallicé | 45 |
| Les terre-neuvas honfleurais (1665-1685) | |
| André Zysberg..... | 73 |
| Les marchands de Nantes et la pêche à la morue à Terre-Neuve au XVII^e siècle | |
| Bernard Michon..... | 103 |
| Orange brille : les nombreuses tentatives pour imiter le modèle des pêcheries néerlandaises du hareng en mer du Nord et dans la Baltique (XVI^e-XIX^e siècles) | |
| Bo Poulsen | 131 |
| Les pêches du littoral saintongeais, de Louis XIV à Napoléon III (1683-1860) | |
| Thierry Sauzeau..... | 161 |
| Une activité maritime néerlandaise au XIX^e siècle : la chasse à la baleine et au phoque | |
| Joost C. A. Schokkenbroek..... | 183 |
| Naissance et développement de l'ostréiculture : l'exemple breton (1840-1939) | |
| Olivier Levasseur..... | 197 |

| | |
|--|-----|
| La pêche sardinière et les conserveurs de poisson dans la Bretagne atlantique (1852-1914) | |
| Jean-Christophe Fichou..... | 221 |

| | |
|--|-----|
| La pêche thonière en Sud Bretagne (1850-1943) | |
| Michel Perrin | 237 |

| | |
|--|-----|
| La pêche langoustière française sur les côtes d’Afrique de l’ouest : Innovations et adaptations face aux mutations du xx^e siècle | |
| Françoise Pencanalet-Kerivel..... | 265 |

| | |
|--|-----|
| Le chalutage à vapeur à Lorient (1880-1939) | |
| Pascal Boisson | 287 |

VARIA

| | |
|--|-----|
| La refondation de la défense des colonies françaises après 1763 et sa mise en œuvre lors de la guerre d’Indépendance américaine | |
| Boris Lesueur..... | 307 |

| | |
|--|-----|
| Lorient ou la réussite improbable d’une invention maritime (xvii^e-xviii^e siècles) | |
| Gérard Le Bouëdec | 335 |

| | |
|---|-----|
| L’Heptanèse et Malte sous domination britannique | |
| Alain Blondy | 357 |

CHRONIQUES

| | |
|---|-----|
| Le Voyage dans la formation des missionnaires de la Société des Missions Étrangères, 1660-1791 | |
| Évelyne Hiet-Guihur | 369 |

| | |
|---|-----|
| La perception de la mer dans l’Europe du Nord-Ouest à la fin du Moyen Âge (xiii^e-xv^e siècle environ) | |
| Frédérique Laget | 375 |

| | |
|-----------------------------|-----|
| Comptes rendus | 385 |
|-----------------------------|-----|

| | |
|--------------------------------|-----|
| Masters et thèses | 395 |
|--------------------------------|-----|

NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OSTRÉICULTURE : L'EXEMPLE BRETON (1840-1939)

Olivier Levasseur
CERHIO-Solito UMR 6258

Étroitement associées à l'image de la Bretagne, les huîtres y sont exploitées depuis des siècles. Pourtant, l'ostréiculture – au sens contemporain du terme – y est une activité récente : on n'a guère cultivé les huîtres avant la seconde moitié du XIX^e siècle. On s'était contenté jusqu'alors de les draguer sur des bancs naturels qui souffraient régulièrement de surexploitation. Devant l'irrégularité de leur production, et peut-être aussi leur épuisement chronique, l'idée de les cultiver s'imposa : la demande de consommation augmentant, la pêche des huîtres ne pouvait plus y suffire.

Entre 1840 et 1940 un siècle s'écoula, qui vit une extraordinaire transformation de l'activité ostréicole, passant d'une économie de cueillette à un système agromaritime intégré et diversifié¹. Dans un premier temps, il s'agissait avant tout de repeupler ces bancs. Il devint évident que l'élevage – via le captage du naissain – était une solution bien plus rentable. Or, les obstacles étaient nombreux : aussi l'émergence d'une ostréiculture véritable doit-elle être envisagée comme une somme de petits progrès. Il s'agit bien du passage d'expériences individuelles à la constitution, puis, peu à peu, au partage et à la diffusion d'un savoir commun. L'État joua un rôle considérable dans l'émergence de cette nouvelle activité, et la Bretagne devint un terrain privilégié d'expérimentation, aussi bien pour les autorités que pour les particuliers. Elle s'affirma rapidement comme une région de premier plan pour la production ostréicole française.

L'OSTRÉICULTURE EN BRETAGNE, UNE INVENTION DE L'ÉTAT ?

Données générales

Le commerce des huîtres existe bel et bien en Bretagne sous l'Ancien Régime. De manière générale, les huîtres pêchées sur les bancs naturels sont ensuite

¹ On parla d'abord de mariculture, la culture des mers. Sur ce sujet, Olivier Levasseur, « Les cultures de l'eau : la naissance des aquacultures en France au XIX^e siècle », *Responsabilité et environnement*, n° 48, octobre 2007, p. 82-90.

parquées, comme à Cancale, puis expédiées vers la Normandie avant de rejoindre d'autres centres de consommation, dont Paris². Une autre partie de la production est bien entendue consommée sur place et dans les principaux centres urbains de la province. Le développement des transports, rendu possible par la construction de routes de meilleure qualité ainsi que, plus tard, par l'émergence du chemin de fer, permet aux huîtres bretonnes d'atteindre de nouveaux marchés, à tel point qu'un auteur lyonnais estime dans les années 1820, que « l'huître, ayant presque cessé pour notre ville d'être un aliment de luxe, a, pour ainsi dire, pris son rang parmi les nourritures communes que la modération du prix met à la portée d'un plus grand nombre de particuliers »³.

Cependant, le développement de ce commerce se trouve fréquemment entravé par le problème majeur que constitue la disponibilité de la ressource. En raison d'une surpêche chronique et de l'utilisation de techniques potentiellement dévastatrices, les bancs sont fréquemment épuisés, qu'ils se trouvent en pleine mer ou accessibles à marée basse. Les autorités tentent donc de réglementer la pêche des huîtres pendant tout le XVIII^e siècle et dans la première moitié du siècle suivant : on trouve en Bretagne, comme dans le reste de la France, de nombreuses mentions de réglementations contraignantes, qui restent inefficaces, notamment en raison du manque de moyens de contrôle⁴. La production reste très fluctuante et varie parfois dans des proportions impressionnantes. C'est pourquoi il a fallu trouver une solution pour remédier à cette situation.

Indéniablement, l'État prend une part prépondérante dans la création de l'ostréiculture moderne. Pourquoi s'intéresse-t-il à ce domaine ? En premier lieu, ce secteur est important sur un plan économique :

Les habitants du littoral maritime trouvent dans la pêche, la culture et le commerce des huîtres, de nombreuses occupations ; et si l'on calcule le grand nombre de pêcheurs, de caboteurs, d'amareilleurs, de rouliers, de colporteurs, ainsi que celui de femmes et d'enfants qu'on emploie pour le triage, le parbage, etc... des huîtres, on conçoit de quelle importance devient pour un pays l'accroissement et l'amélioration de cette branche du revenu national⁵.

2 Sur le cas parisien, se référer à Reynald Abad, *Le Grand Marché. L'approvisionnement de Paris sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 2002, p. 519-564.

3 Étienne Sainte-Marie, *De l'huître et de son usage comme aliment et comme remède*, Lyon, Poursy, 1827, p. 9.

4 Olivier Levasseur, « La gestion des ressources marines au 18^e siècle », *Mémoire de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. LXXIX, 2001, p. 319-334.

5 Émile Lamiral, *Culture et pêche des huîtres et des moules*, Marseille, T. Samat, 1873, p. 18.



*La drague des huîtres en rivière de Tréguier à la fin du XIX^e siècle,
plaque photographique, collection Armel galerie, Paimpol*

Depuis le XVIII^e siècle, l'exploitation des bancs d'huîtres de la rivière de Tréguier est alternativement libre et soumise à de très sévères restrictions de pêches, conséquence directe des périodes de liberté... Cette vue des années 1895 permet de constater, à marée haute, l'importante flottille qui drague les bancs. À marée basse, l'estran est littéralement envahi par les riverains.

Par ailleurs, il s'agit également de s'assurer de la tranquillité et de la surveillance – sinon de la maîtrise politique – des riverains du littoral, dont tous les régimes successifs se méfient. Enfin, d'un point de vue scientifique, l'époque est au positivisme : l'homme peut dompter la nature et l'exploiter rationnellement, ce qui amènera inmanquablement au bonheur. Tout ceci explique cette forte implication de l'État dans les recherches pionnières relatives à la pisciculture d'eau douce, puis maritime, et à la conchyliculture.

Avant même que ne soient lancées les différentes expérimentations ostréicoles, le régime impérial leur offre un nouveau cadre juridique. Le 9 janvier 1852, la loi sur la pêche côtière établit une nouvelle réglementation pour les pêches maritimes. Elle règle, surtout en théorie, la question de l'occupation du littoral en instaurant le principe qu'aucun établissement ne puisse être formé sans une autorisation spéciale, précaire et révocable. Un grand nombre de pêcheries à poissons sont supprimées sur le littoral français, et l'État oriente son action vers le développement d'autres types d'établissements de pêche, notamment ostréicoles.

En juillet 1853, des décrets spécifiques à chaque arrondissement maritime sont publiés. Ils autorisent l'établissement de concessions selon les nouvelles règles. Si les inscrits maritimes sont prioritaires pour leur obtention, ce texte prévoit que des non-inscrits puissent également participer à ce l'on présente alors comme « la mise en culture des littoraux ». Ceci n'est évidemment pas sans lien avec la volonté d'élever le niveau de vie des populations littorales et avec les préoccupations de la Marine d'étendre le vivier potentiel des inscrits pour servir sur ses navires. Une concession est donc obtenue à la suite d'une enquête complète, diligentée afin d'établir si la concession, accordée à titre gratuit et personnel, ne gêne ni la navigation, ni d'autres éventuelles activités.

Victor Coste ou l'incarnation du projet impérial

200



Portrait de Victor Coste par Schultz, lithographie, collection particulière

L'avènement du Second Empire est indéniablement un facteur favorisant l'émergence de l'ostréiculture française : Napoléon III initie alors une politique qui lui est chère, en soutenant des expérimentations censées fournir une impulsion décisive à une industrie naissante, celle de « la culture de l'eau », de la « mariculture ». C'est dans ce cadre qu'intervient un scientifique impérial, véritable prophète en mission sur les littoraux, Victor Coste (1807-1873), dont la figure domine l'histoire de l'ostréiculture française.

Victor Coste s'intéresse dans un premier temps à la pisciculture en eau douce. Il est nommé professeur d'embryologie comparée au Collège de France en 1844, et entre à l'Académie des Sciences en 1851⁶. C'est un proche de la famille impériale, puisqu'il est également le médecin personnel de l'impératrice Eugénie. Cette proximité lui permet d'obtenir des fonds de Napoléon III afin de fonder en 1852 l'établissement de pisciculture de Huningue, dans l'actuel Haut-Rhin. Il est chargé d'explorer le littoral de la France et de l'Italie afin de déterminer à quelles conditions on peut tenter des essais de grande ampleur de propagation et d'acclimatation des animaux marins. Après avoir observé les techniques mises en œuvre à Fusaro, il revient convaincu qu'il est possible d'appliquer en France les techniques italiennes de captage du naissain : « importée dans les étangs salés de notre littoral, l'industrie du Fusaro serait une véritable richesse pour nos populations ; étendue, en la modifiant, à l'exploitation des bancs naturels qui existent au sein des mers, elle prendrait les proportions d'une entreprise d'utilité générale »⁷. C'est donc dans un contexte qui lui est extrêmement favorable que Victor Coste se lance dans des expériences de grande envergure relatives à l'ostréiculture⁸. Il bénéficie pour cela des infrastructures et des moyens de plusieurs ministères, mais ces expériences se soldent souvent par de retentissants échecs, notamment en Bretagne.

Pourtant, avant de développer plus longuement son œuvre, il nous faut évoquer celle de François-Ferdinand de Bon. Entré dans l'administration de la Marine comme écrivain en 1830, celui-ci devient le 1^{er} novembre 1833 commissaire rattaché à l'administration centrale jusqu'en 1840. À cette date, il est nommé commissaire de la Marine, chef de service à Saint-Servan. Fréquentant le milieu scientifique, il se décide à entreprendre, à partir de 1852, des expériences sur la régénération des huîtres de l'embouchure de la Rance et de la baie de Saint-Malo, et tente également d'en créer de nouvelles en important des coquillages originaires de Cancale. Ses premiers essais sont couronnés de succès et, en 1855,

6 Archives de l'Académie des Sciences, dossier personnel Victor Coste.

7 Victor Coste, « Industrie du lac Fusaro », *Voyage d'exploration sur le littoral de la France et de l'Italie*, Paris, Imprimerie nationale, 1861, p. 93.

8 Service Historique de la Défense, Marine, Vincennes, CC^s187.

il écrit au ministre de la Marine afin de lui annoncer « qu'il a définitivement résolu le problème de la reproduction » grâce à un système de planchers. En 1858, il reçoit l'autorisation de l'utiliser à Cancale, imité l'année suivante par les parqueurs de ce lieu. Dès lors, la preuve est faite, et de Bon a en partie résolu le problème essentiel du captage.

Ces indéniables succès auraient pourtant eu bien moins d'écho s'ils n'avaient été relayés entre 1858 et 1861 par les expériences de Coste. Son idée principale fut de démontrer que « l'industrie pouvait étendre son action jusqu'aux profondeurs de la mer dans des régions qui jamais ne découvrent » mais qu'elle était aussi « en mesure d'attirer et de fixer la récolte sur des terrains émergents où, à marée basse, on donne des soins au coquillage, comme dans nos jardins aux fruits de nos espaliers »⁹. Coste établit un premier rapport en janvier 1859, et l'enthousiasme est au rendez-vous : « il y a six mois à peine que ces mesures sont en voie d'exécution, et déjà les promesses de la science se traduisent en une saisissante réalité. Les trésors que la persévérante application de ses méthodes accumule sur ces champs en pleine germination, dépassent les rêves de ses plus ambitieuses espérances »¹⁰. La plus célèbre – car la plus décrite – de ces expériences est celle de la baie de Saint-Brieuc, mais il ne faut pas oublier celles, moins connues, de la rade de Brest et de Concarneau. D'autres sont menées ailleurs sur le littoral français : à Arcachon ou en Méditerranée. Elles s'achèvent en Bretagne par un désastre presque complet, mais n'en marquent pas moins pour beaucoup la naissance de l'ostréiculture française¹¹.

202

Les autres formes de l'aide de l'État

L'aide apportée par l'État prend la forme de nouvelles structures : les centres de recherches implantés sur les littoraux. Leur rôle est important, car il ne s'agit pas simplement d'expérimentation :

[les laboratoires] ne doivent pas se contenter d'être, en quelque sorte, purement théoriques ; ils doivent également accéder à toutes les questions de la pratique. [...] Jusqu'à ce jour, la conchyliculture, au point de vue scientifique, a presque été totalement négligée ; elle a pourtant son attrait comme son importance, et il est temps de lui faire occuper la place qu'elle mérite dans les études zootechniques¹².

9 Jules Cloquet, « Rapport à la Société d'Acclimatation », *Bulletin de la Société d'acclimatation*, vol. IX, 1862, p. Cl.

10 Victor Coste, « Rapport à sa majesté l'Empereur sur les huîtres artificielles créées dans la baie de Saint-Brieuc », *op. cit.*, p. 172

11 Certaines de ces expériences sont détaillées dans O. Levasseur, *Histoire de l'huître en Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2005.

12 Arnould Locard, *Manuel pratique d'ostréiculture*, Paris, J.-B. Baillière, 1900, p. 308.

Deux importants centres sont implantés en Bretagne : Concarneau fondé en 1859 et Roscoff en 1872. Soulignons encore que l'État finança également diverses expériences ponctuelles et que, l'Empire disparu, la République poursuivit l'effort initié.

En 1875, lorsque de Bon dresse son « Tableau de la situation de l'ostréiculture française », il consacre un paragraphe à l'action de l'administration de la Marine. De son point de vue, le but principal assigné au ministère de la Marine est de donner la possibilité

[...] de continuer ou de reprendre, au besoin, les expériences de la marine d'il y a vingt ans ; d'entretenir les réserves d'huîtres qui assurent l'avenir de certaines localités ; de former des réserves nouvelles ; de payer les frais de surveillance spéciale organisée dans les régions huîtrières les plus importantes ; d'accorder enfin des encouragements aux œuvres qui favorisent les progrès de l'ostréiculture.

Il ajoute, ce qui est révélateur, qu'il « appartient à l'entreprise privée de faire le reste. La voie est maintenant toute tracée, l'essor est pris »¹³. En 1877, Germain Bouchon-Brandély, chargé d'une enquête sur l'ostréiculture, déclare : « je dois le proclamer, c'est le département de la Marine qui a doté la France de l'industrie ostréicole ; c'est à lui que revient le mérite des premiers essais et de la persévérance dans l'entreprise »¹⁴. Bien que parfois violemment attaqué¹⁵, cet indéniable soutien de l'État forme la base d'un modèle français qui fut suivi dans le monde entier¹⁶. Cependant, on ne saurait nier que les initiatives privées ont elles aussi contribué au développement de l'activité ostréicole sur le littoral breton.

Les initiatives privées

Avant même que ne soit promulguée la loi de 1852, les concessions ostréicoles connaissent un certain succès. Les détenteurs sont alors essentiellement des particuliers – notamment des restaurateurs, mareyeurs ou poissonniers – qui exploitent des parcs destinés à la conservation des huîtres avant leur commercialisation. Il faut également remarquer qu'à partir de 1845 des

13 François-Ferdinand de Bon, « L'ostréiculture en France », dans Jules Pizetta (dir.), *La Pisciculture fluviale et maritime en France*, Paris, J. Rothschild, 1880, p. 310-384.

14 Germain Bouchon-Brandély, « Rapport au ministre de la Marine », *Journal officiel de la République française*, 22 janvier 1877, p. 459.

15 Lire en particulier J.B.A. Rimbaud, *L'Industrie des eaux salées, dissertations critiques sur la pêche, l'ichtyologie, la culture du poisson et le régime maritime*, Paris, Challamel aîné, 1869.

16 O. Levasseur et Darin Kinsey, « The Second Empire Legacy of the French "Culture" of Oysters », *International Journal of Maritime History*, vol. XX, n° 1, juin 2008, p. 253-268.

demandes pour le littoral méridional de la Bretagne émanent de personnes étrangères à la région, originaires notamment de la côte atlantique. La côte septentrionale attire quant à elle des marchands normands ou britanniques.

Dès le début des années 1860, et jusque vers 1875, on assiste à une ruée enthousiaste sur le littoral : de nombreux particuliers demandent des concessions afin de se lancer dans des expériences qu'ils espèrent fructueuses. C'est, par exemple, le cas de Jean-Charles Dayot, qui se voit refuser en 1864 la concession d'un banc entier dans le but de « se livrer à des expériences d'ostréiculture dont le but est beaucoup plus scientifique que commercial »¹⁷. Dans nombre de cas, pourtant, des essais émanant de particuliers permettent la découverte progressive de perfectionnements techniques d'une ostréiculture alors balbutiante et non totalement maîtrisée. Tous ces progrès, qui sont plus ou moins adoptés par les exploitants, constituent finalement un socle commun du savoir ostréicole¹⁸.

204



*L'arrivage des huîtres à Riec-sur-Bélon, vers 1910-1920,
carte postale, collection particulière*

Encore une scène posée mais qui permet d'observer une barge chargée des paniers d'osier (les « mannes ») remplis d'huîtres récoltées sur les parcs à marée basse. Elles sont ensuite triées avant revente. Les exploitants de la ria de Riec ont su proposer un produit de qualité, qui ne fut que marginalement affecté par la crise des années 1920 et cet espace reste, encore à l'heure actuelle, l'un des principaux espaces de production d'huîtres plates en Bretagne.

¹⁷ Service historique de la Défense, Marine, Brest, 2P^o9.

¹⁸ À ce propos, voir Véronique Van Tilbeurgh, *L'Huître, le biologiste et l'ostréiculteur, lectures entrecroisées d'un milieu naturel*, Paris, L'Harmattan, 1994.

Certains de ces pionniers investissent massivement et vont parfois jusqu'à bâtir d'impressionnants complexes agro-industriels, comme l'établissement ostréicole de Ludré à Sarzeau, ou celui du baron de Wolbock à Kercado en Carnac. L'huître de Bélon apparaît à partir de 1864, et, en une dizaine d'années, ses promoteurs, Mauduit et de Solminihac, maîtrisent l'ensemble de la filière, du captage à la commercialisation, et connaissent ainsi un succès fulgurant¹⁹.

D'une manière générale, les parcs sont exploités sur une base familiale, mais d'autres sont détenus par des sociétés en commandite, voire par des sociétés anonymes. Dans ce cas, les détenteurs de parts peuvent avoir une profession très éloignée du milieu agromaritime. Ce sont des investisseurs qui misent sur l'ostréiculture comme ils le feraient sur les chemins de fer. Le succès est particulièrement patent dans le Morbihan, puisqu'en 1861 le conseil général de ce département constate :

[...] que l'industrie huîtrière n'existe pour ainsi dire pas dans le Morbihan et il faut d'autant plus le regretter que nul département n'est mieux situé pour produire ou parquer l'huître. Jusqu'à ce jour, 391 parcs ont été concédés sur le littoral de nos côtes, mais tous ces parcs ne sont pour ainsi dire que des lieux d'entrepôts, où l'on dépose momentanément les produits de la drague qui sont ensuite vendus aux parqueurs de La Rochelle, de Marennes, de la Tremblade... Quant à l'industrie du parquage qui consiste à élever l'huître, à l'engraisser, à lui donner une forme régulière, à la traiter comme on fait à Marennes, à Cancale et sur les côtes de Normandie et, en un mot, à la rendre comestible, elle est tout à fait inconnue²⁰.

LES ANNÉES DE TRANSITION : 1875-1900

D'un point de vue symbolique, se tient à Vannes, en 1875, une exposition régionale consacrée à l'ostréiculture, qui marque sans doute l'acte de naissance d'une ostréiculture bretonne contemporaine structurée.

D'indéniables succès

Une fois les problèmes initiaux en partie résolus, l'ostréiculture connaît un rapide développement sur les côtes françaises. En 1878, Louis Simonin

19 Pour tous ces pionniers, on se référera à Jeanine Le Bihan, *L'Émergence de l'activité ostréicole dans le golfe du Morbihan*, mémoire de DEA, université de Bretagne Sud, 2000-2001 ; *id.*, *Ostréiculture et société ostréicole en Bretagne-Sud*, thèse de doctorat nouveau régime, université de Bretagne Sud, 2007.

20 Archives départementales du Morbihan (ensuite AD 56), 4S 2402, 30 août 1861.

peut déclarer que « l'ostréiculture a depuis quelques années donné lieu à nombre d'entreprises qui mériteraient toutes d'être citées [...]. C'est entre Brest et Arcachon que la culture des eaux marines s'est surtout développée et les établissements français de la Manche ne sauraient entrer en parallèle avec ceux de l'Océan »²¹. C'est en effet sur le littoral de l'Atlantique que « l'on a entrepris la culture des huîtres sur une échelle immense. C'est à Bélon près Quimper, à Lorient, à Auray, à Vannes que sont les parcs les plus considérables, les parcs les plus grandioses »²². « Depuis quelques années, les huîtres qui viennent du Morbihan sont particulièrement appréciées à Paris. Elles y sont connues sous le nom « d'huîtres armoricaines » ou de « Sainte-Anne (d'Auray) »²³.

Vers 1880, « l'industrie et les capitaux se portent vers elle avec un empressement presque égal. Là aussi les ostréiculteurs, trouvant des conditions propices dans le sol, dans le climat, dans la disposition des lieux, ont peu à peu perfectionné leurs méthodes et obtenu des rendements remarquables »²⁴. Les demandes de concessions se multiplient alors : « le quartier maritime de Vannes compte près de 200 parcs à huîtres et celui d'Auray pas moins de 300. Et les demandes ne se ralentissent pas. Ainsi, de toutes part, des personnes de toutes les conditions abordent l'industrie ostréicole, y engagent leurs fonds, y consacrent leur activité. Beaucoup n'ont aucune expérience en la matière »²⁵. Paul Brocchi ne dit pas autre chose lorsqu'il constate en 1881 que les deux points du littoral français où la production s'exerce à grande échelle sont Arcachon et le Morbihan, en fait, pour celui-ci, le bassin ostréicole d'Auray, de l'anse du Pô à la rivière d'Auray²⁶.

Mais des fragilités inquiétantes

Pourtant, dès le milieu des années 1870, les déconvenues sont nombreuses : le captage du naissain n'est pas toujours au rendez-vous, et il suffit parfois d'une tempête pour détruire plusieurs mois d'efforts. Les exploitants s'exposent alors à des déconvenues parfois cinglantes :

Accroître la multiplication de ce coquillage si recherché est devenu sur ces côtes l'objet d'expériences qui ont fait grand bruit [...]. Plus d'un rêve de fortune a été bâti sur l'ostréiculture, à la fécondité de laquelle certains esprits semblaient ne pas reconnaître de limites [...]. Les populations côtières se laissèrent un peu

²¹ Louis Simonin, *Les Grands Ports de commerce de la France*, Paris, Hachette, 1878, p. 248.

²² Fernand Landrin, « L'ostréiculture », *La Nature*, n° 862, 7 décembre 1889, p. 7-8.

²³ *Id.*, p. 8.

²⁴ F.F. de Bon, « Notice sur la situation de l'ostréiculture en 1875 », *Revue maritime et coloniale*, t. 45, 1875, p. 53.

²⁵ F. F. de Bon, « L'ostréiculture en France », dans J. Pizetta, *La Pisciculture....*, *op. cit.*, p. 331.

²⁶ Paul Brocchi, *Traité d'ostréiculture*, Paris, Librairie agricole de la maison rustique, 1883.

trop aller à croire que ce n'était que le magnifique début d'une carrière où la fortune ne cesserait de récompenser les nouveaux efforts, exagérations que des déceptions ne devaient pas tarder à suivre²⁷.

À cette époque survient une phase de mévente due en grande partie à « la tendance actuelle des parqueurs à faire produire à leur concession des quantités de mollusques disproportionnées avec les débouchés actuels de leur industrie »²⁸. Il s'agit donc à la fois d'une crise de surproduction et d'une baisse de qualité des produits : devant les bénéfices engrangés, les ostréiculteurs ont tendance à cultiver de plus en plus, augmentant de manière spectaculaire les rendements à l'hectare, oubliant toutefois qu'il leur faut, à l'autre bout de la chaîne, trouver des

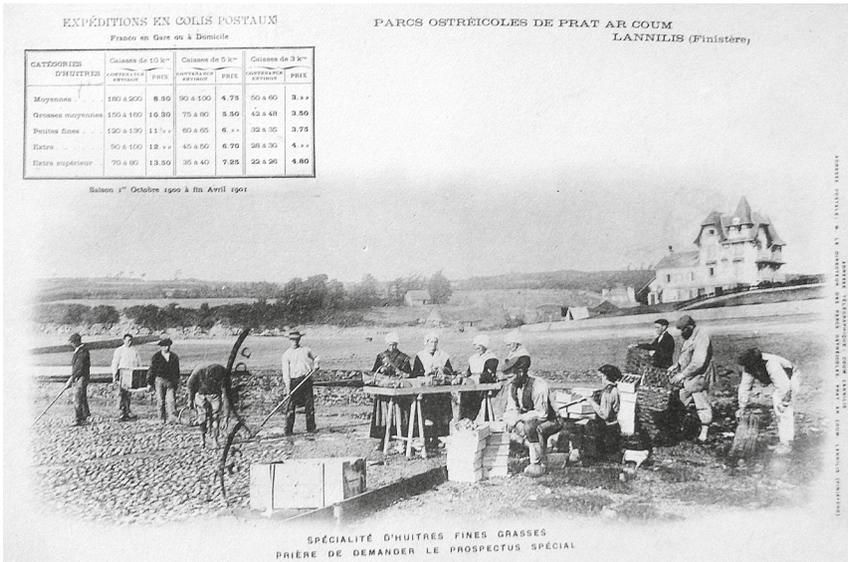


Une exploitation ostréicole sur les berges du Trieux, vers 1895, plaque photographique, collection Armel galerie, Paimpol

Il s'agit d'un rarissime cliché d'exploitants portant des civières sur lesquelles on remarque les caisses d'huîtres sans doute destinées à être parquées avant commercialisation. Il est tout aussi rare de pouvoir observer hommes et femmes pratiquer ce genre d'activité, généralement exclusivement féminine.

27 Henri Baudrillart, *Les Populations agricoles de la France*, t. I. : *Normandie et Bretagne*, Paris, Guillaumin, 1885, p. 586 et sq.

28 Anonyme, « L'industrie de la culture des huîtres en France », *La Nature*, année 1896, p. 415.



Les parcs ostréicoles de Prat-Ar-Coum, 1900-1901, carte postale, collection particulière

Cette scène est évidemment préparée pour le photographe. L'entreprise, fondée en 1895, existe encore de nos jours et appartient toujours à la même famille.

acheteurs. La baie de Paimpol disparaît ainsi quasi totalement de la géographie ostréicole française en moins de cinq ans²⁹.

L'entrée en lice de l'huître portugaise

Devant l'augmentation de la demande au niveau national et l'incapacité pour les producteurs aquitains d'y faire face, une décision ministérielle de 1857 autorise – et encourage même financièrement – l'introduction dans le bassin d'Arcachon d'huîtres étrangères. Des transports de coquillages entre le Tage et le Sud-Ouest de la France sont alors organisés. Pour longtemps encore, l'huître creuse, *Crassostrea angulata*, est peu considérée, on lui dénie même la qualité d'huître en la désignant sous le nom de « gryphée ». D'un côté, les Arcachonnais poursuivent leur politique d'importation, à raison de 30 millions de coquillages par an. La creuse permet d'élargir considérablement le cercle des consommateurs, en raison de sa robustesse et de ses prix de revient et de vente très inférieurs à ceux de l'huître plate. De l'autre côté, les ostréiculteurs bretons sont tout d'abord extrêmement réticents face à l'introduction de la portugaise, qu'ils considèrent comme un

29 O. Levasseur, « Les difficiles débuts de l'ostréiculture dans la région de Paimpol », *Les Cahiers de Beauport*, n° 13, 2008, p. 4-10.

produit de piètre qualité. Dès 1877, les Morbihannais, géographiquement les premiers concernés, pétitionnent contre l'intruse. Pourtant, vers 1880, des essais d'acclimatation sont menés en rade de Brest.

Dans les années 1880, la diffusion de l'huître creuse est cependant limitée par des craintes d'hybridation entre *Ostrea edulis* et *Crassostrea angulata*. Les rivalités commerciales entre Arcachonnais et Bretons sont largement à prendre en considération. Les Bretons soutiennent que l'huître plate peut être génétiquement contaminée par l'huître creuse : il faut donc opposer « une barrière énergique à ce flot immonde ; déclarons une guerre d'extermination à l'Huître du Portugal ; laissons piller les bancs qu'elle a envahi, que partout elle soit traquée sans relâche jusqu'à la dernière »³⁰. Invoquant ce que nous désignons maintenant comme « principe de précaution », les Bretons veulent surtout se prévaloir d'une huître plate de qualité supérieure et conquérir ainsi des parts de marchés à Arcachon où les achats de l'étranger fléchissent alors sur ce produit. La querelle est close lorsque l'impossibilité de l'hybridation entre les deux espèces est démontrée... Un autre argument contre lequel doivent lutter les zéloteurs de la creuse est la concurrence vitale entre les deux espèces. Devant les importantes variations des stocks d'*Ostrea edulis*, il faut trouver un coupable : *Crassostrea angulata* est l'accusée idéale. Ce problème mobilise scientifiques et autorités maritimes de tutelle. Il s'avère pourtant que les deux espèces ne vivent pas dans les mêmes zones, et que les bancs naturels décimés de la première ne sont pas repeuplés par la seconde.

Tout ceci n'empêche pas la diffusion de la culture de l'huître portugaise, pratiquée par les ostréiculteurs les moins riches. Beaucoup plus rustique que la plate, elle est aussi beaucoup moins chère, et contribue également à la baisse des cours. Ceci explique le chiffre de la production française qui augmente de 32 % entre 1877 et 1894, tandis que son produit en argent baisse de 89 % !

Une nouvelle géographie ostréicole bretonne

La géographie de la production des huîtres bretonnes est totalement transformée à la fin du siècle.

³⁰ AD 56, 4S 2402, mémoire de Leroux, s.d.

Tableau n° 1. la production d'huîtres plates en Bretagne en 1898,
d'après Roché³¹, p. 295-296

| Quartier | Zone de production | Ostrea edulis, valeur en francs (1898) |
|------------------------|--------------------|--|
| Cancale | Cancale | 109 600 |
| Saint-Malo | Pleurtaut | 160 |
| Tréguier | Tréguier | 5 000 |
| Morlaix | Primel | 2 500 |
| Le Conquet | Aberwrac'h | 100 |
| Concarneau | Concarneau | 8 580 |
| Concarneau | Pont-Aven | 6 840 |
| Lorient | Lorient | 1 500 |
| Lorient | Doëlan | 2 000 |
| Auray | Auray | 60 000 |
| Vannes | Sarzeau | 20 000 |
| Vannes | Damgan | 21 200 |
| Vannes | Séné | 5 700 |
| Vannes | Montsarrac | 160 |
| Vannes | Vannes | 12 200 |
| Le Croisic | Le Croisic | 3 043 |
| Le Croisic | Pérestin | 450 |
| TOTAL en francs | | 259 933 |

210

Ce tableau amène quelques commentaires. Remarquons tout d'abord l'absence totale de données à propos de deux des lieux d'expérimentation de Victor Coste : la baie de Saint-Brieuc et la rade de Brest ! La côte méridionale de la Bretagne s'affirme comme un espace producteur de première importance, mais nous devons toutefois relever le poids écrasant que garde ici Cancale. Au tournant du siècle, se met donc peu à peu en place le renversement qui voit la côte nord s'effacer au profit d'une côte sud qui apparaît alors plus dynamique et qui bénéficie, il faut le dire, de conditions naturelles plus favorables au captage et à la reproduction. Désormais, la côte septentrionale, dont la filière était jusqu'alors basée essentiellement sur le dragage, s'oriente surtout vers l'élevage ou l'affinage. Fernand Landrin peut affirmer : « comme on le voit, ces chiffres sont importants et démontrent péremptoirement que l'ostréiculture est sortie des essais théoriques pour entrer définitivement dans la pratique commerciale »³².

31 Georges Roché, *La Culture des mers en Europe : pisciculture - ostréiculture*, Paris, Félix Alcan éditeur, 1898.

32 F. Landrin, « L'ostréiculture », art. cit., p. 8.

La filière ostréicole, qui a connu de véritables bouleversements depuis le milieu du XIX^e siècle, connaît encore d'importantes transformations et se restructure. La phase d'expérimentation s'achève : le captage est à peu près maîtrisé ; le vœu de Coste serait ainsi réalisé. Pourtant, cette période est brève : elle s'achève brutalement en 1920/1921 avec la première épizootie d'importance qui frappe durement cette industrie.

S'unir pour survivre

Les producteurs prennent rapidement conscience de l'intérêt de s'unir. En 1863, la Société Scientifique d'Arcachon naît. Elle détermine parmi ses buts statutaires, la nécessité de « faciliter l'étude, l'avancement et la vulgarisation des sciences naturelles et des procédés d'aquiculture marine »³³. À cette date, il n'existe rien de comparable en Bretagne. Des sociétés savantes, comme la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord, s'intéressent parfois au sujet, mais de manière très succincte. Dès le milieu des années 1870, des vœux sont émis par différents ostréiculteurs qui désirent que chaque zone de production puisse se grouper en syndicat afin de pouvoir défendre leurs intérêts. Les premiers mouvements naissent sur la côte méridionale de la Bretagne. Il semble qu'il existe en 1878 une « Union Ostréicole du Morbihan », qui regroupe « des ostréiculteurs, reproducteurs et éleveurs du Morbihan », et qui est peut-être la première union professionnelle bretonne de ce type³⁴. Le 7 novembre 1880, la « Société Ostréicole du bassin d'Auray », qui voit le jour, réunit des ostréiculteurs de Lorient, d'Auray, de Locmariaquer, la Trinité, Carnac, Sarzeau ou Baden. Cette société disparaît cependant en 1909.

En février 1903, une autre association est créée : le « Syndicat ostréicole du Morbihan », qui possède des délégués d'Étel à Pénérf, et qui devient en 1938 « l'Union des syndicats ostréicoles et mytilicoles du Morbihan ». Sur la côte nord, le « Syndicat de la baie de Cancale » n'apparaît qu'en 1932, et il faut attendre le 20 mars 1937, pour assister à la fondation du « Syndicat Ostréicole de la Région de Morlaix ». Ses buts sont précisés par l'article 2 :

la défense des intérêts généraux des ostréiculteurs, et de faciliter une entente loyale entre tous les intéressés, de faire progresser l'ostréiculture dans la région et de la représenter auprès des pouvoirs publics ; des compagnies de chemin de fer et des municipalités ; de faire bénéficier ses adhérents des avantages moraux

33 Pierre-Jean Labourg, « La société scientifique d'Arcachon et l'ostréiculture » dans *L'Ostréiculture arcachonnaise*, n° spécial, *Société historique et archéologique d'Arcachon et du pays de Buch*, 1994, p. 70.

34 AD 56, 4S 2402.

et pécuniaires que peut procurer un syndicat. En un mot, de s'occuper de toutes les questions intéressant l'Ostréiculture³⁵.

On note que les exploitants de la côte nord sont, une fois encore, dans une démarche plus individualiste que ceux du sud. Serait-ce en raison d'une moins grande homogénéité sociale ?

Lors de la campagne de presse de 1902-1903, qui accuse les huîtres d'être des vecteurs de typhoïde, leur consommation connaît un net fléchissement. Une fois les mesures de stabulation établies, les restaurateurs, qui ont particulièrement souffert, décident de réagir en créant eux aussi leur groupe syndical. En février 1905, on assiste à Paris à la naissance du « Comité de défense du commerce ostréicole », fondé à Paris, par les marchands parisiens, qui se transforme en mai 1905 en un « Syndicat général de l'ostréiculture des cultures marines et de leur commerce en France » (*SGO*). L'une des grandes figures de ce syndicat est Émile Prunier : c'est l'un des fondateurs de « l'Association d'encouragement des industries ostréicoles et conchyliques françaises » (*AEIO*), et il possède sur le littoral breton nombre de concessions destinées à approvisionner son restaurant parisien³⁶.

212

Rassurer le consommateur : l'émergence d'un contrôle scientifique

Au cours de cette période, le rôle des scientifiques comme véritables partenaires de l'ostréiculture s'affirme. Il ne s'agit plus uniquement d'expérimentation mais aussi de contrôle.

Les huîtres sont régulièrement pointées du doigt lors de décès faisant suite à leur consommation : à Dublin en 1890, aux États-Unis en 1894, mais aussi à Rennes en 1902, ou à plusieurs reprises sur le littoral méditerranéen. Une campagne de presse mettant en cause les huîtres est menée en 1903, ce qui provoque une forte baisse de la demande et amène l'État à établir en 1909 des commissions d'enquêtes. Le secrétaire de l'une d'elle raconte :

Je me souviens de notre arrivée un soir à la Houle, au bas de Cancale, dans un hôtel fort troublé ; nous finîmes par apprendre que le patron s'était marié avec une jeune fille d'une autre ville et qu'elle avait goûté aux huîtres du cru dès son arrivée. La malheureuse agonisait d'une typhoïde ; le lendemain, à mer basse, les parcs de Cancale nous apparurent étalés à l'orifice des égouts de l'agglomération. Je ne parle pas des parcs de Concarneau [...] si souillés de matières fécales humaines, [ayant provoqué] combien de typhoïdes et de morts dont j'eus l'écho, surtout parmi les touristes qui continuaient

35 Archives Affaires Maritimes (ensuite AAM), Morlaix.

36 Sur Émile Prunier, on peut se reporter à Christian Vidal, *La Passion des huîtres et des moules*, Paris, Le Sang de la Terre, 2001, p. 161-166.

insoucieusement leur voyage avant d'être terrassés deux ou trois semaines plus tard, loin de la cause déjà oubliée ! Nous vîmes à Lorient un parc d'expédition de coquillages au débouché de l'égout de l'hôpital maritime³⁷.

Cet auteur mentionne des situations identiques sur l'ensemble du littoral français. Il fallait donc réagir, mais la situation exigeait de le faire avec doigté de peur de ruiner cette industrie qui avait eu tant de mal à émerger. Finalement, Paul Fabre-Domergue, directeur du laboratoire de Concarneau et par ailleurs Inspecteur général des Pêches, trouva la solution avec la stabulation : il suffit d'immerger trois semaines les huîtres souillées dans une eau de mer circulant en circuit fermé et filtrée, donc propre. Ces huîtres assainies peuvent alors être commercialisées, accompagnées de leur certificat. Dans le même temps, l'*AEIO* instaura un contrôle sanitaire à proximité des principaux centres de production. Financée par les principaux membres du *SGO*, elle délivrait ses propres certificats de salubrités. Le contrôle ainsi mené fut renforcé par des décrets de 1915 et de 1919. Il a perduré sous diverses formes jusqu'en 1991 !

C'est peu après la fin de la guerre que naît, le 31 décembre 1918, l'Office scientifique et technique des pêches maritimes (*OSTPM*). L'une de ses premières tâches est de mener à bien de véritables enquêtes sanitaires sur le littoral français. Le 31 juillet 1923, un décret est publié qui rend obligatoire le contrôle sanitaire, placé sous l'autorité de l'*OSTPM*, mais cette solution ne fait pas disparaître les cas de typhoïde dits « ostréaires » responsables en théorie de plus de 100 000 contaminations et de 25 000 morts entre 1914 et 1929 ! En 1939, ces dispositions administratives sont étendues aux moules, à tous les coquillages, ainsi qu'aux oursins susceptibles d'être mangés crus.

L'ÉLIMINATION DE L'HUÎTRE PLATE : 1920-1921

Une crise d'une ampleur inédite

À la différence des crises précédentes, celle de 1920-1921 est un véritable séisme, puisque la survie même de l'activité ostréicole est en jeu. Les huîtres plates – seules touchées – semblent extérieurement normales, mais leurs valves restent entrouvertes et les coquillages finissent par mourir en grand nombre. Les pics de mortalités sont atteints en 1920 et 1921, et la maladie fléchit dès 1922 pour disparaître en 1925. Émile Prunier la compare au « phylloxéra pour la vigne. C'était la fin de tout ! On avait réduit tous les frais, la femme travaillant dehors, le chef de famille, les vieux et les tous jeunes travaillant chacun comme

37 AAM, Saint-Malo.



Le tri des huîtres à Cancale au début du xx^e siècle, carte postale, collection particulière

Une fois la pêche achevée, les bisquines de Cancale déchargent leur cargaison sur l'estran et ce sont les femmes qui sont alors chargées de les trier avant leur commercialisation.



Le parc aux huîtres de Cancale, carte postale, collection particulière

Auguste Lehoërf, que l'on observe ici à gauche du cliché, fut l'un des principaux marchands d'huîtres de Cancale au début du xx^e siècle. Profitant des touristes visitant les parcs (on leur louait même des sabots !), il fit construire ce magasin dans les années 1920.

quatre ; mais les pertes répétées finissaient par ruiner ces obstinés et, peu à peu, ce fut l'abandon de l'industrie »³⁸. Les causes de cette grave épizootie sont restées inconnues jusqu'à nos jours. Nous pouvons nous rendre compte de l'énorme impact économique et social de cette épizootie au travers de deux exemples. Le premier est celui de Cancale. On y drague 25 millions d'huîtres en 1921, 4 millions en 1923 et seulement 1,5 million en 1924 ! Cancale est à terre et son économie est durablement touchée. Dans le Morbihan, on a récolté 300 millions d'huîtres plates en 1913 mais uniquement 6 à 7 millions en 1927-1928, soit une production divisée par 50 ! Une bonne partie des entreprises les plus fragiles disparaissent alors. Économiquement et socialement inacceptable, cette crise mobilise tous les acteurs de la filière qui se mettent à la recherche de solutions.

Sauver l'ostréiculture bretonne

Devant une telle déflagration, les réactions sont multiples. Les Marennais, pragmatiques, décident de capter le naissain de l'huître portugaise, anticipant ainsi les évolutions ultérieures de l'ostréiculture, et se trouvant des années plus tard en position de force. Devant son prix de revient et de vente extrêmement compétitif, les ostréiculteurs charentais se convertissent peu à peu à la portugaise et la font bénéficier du traitement jusqu'alors réservé à la « reine des huîtres », l'affinage, ce qui aboutit à la création des fines de claires et des spéciales. Les Bretons, au contraire, choisissent une voie bien différente, d'autant plus que le décret de 1923 interdit la culture de la portugaise au nord de la Vilaine : la Bretagne devrait donc en théorie ne produire que des huîtres plates.

De son côté, l'État intervient de façon vigoureuse :

Ainsi, à soixante-dix ans de distance, c'est la même situation. Le gouvernement doit, pour sauvegarder l'avenir, reconstituer encore une fois les bancs naturels, véritables haras nationaux, sans lesquels nos huîtres ne peuvent vivre. Souhaitons aux Coste et de Bon de notre époque, qu'instruits des fortes leçons du passé, ils fassent quelque chose de solide et de durable³⁹.

En réponse à une action de lobbying intense de la part du *S.G.O.*, il est interdit d'exporter des huîtres plates de moins de 7 cm. De plus, suite au discours devant la Chambre d'Alphonse Rio, sous-ministre à la marine marchande, 1 million de francs est accordé à titre de subvention au syndicat ostréicole du Morbihan⁴⁰. Cette somme sert à acheter plus de 200 tonnes d'huîtres qui sont semées entre

38 Émile Prunier, « Les huîtres et les coquillages », *L'Exportateur français*, n° 370, 6 septembre 1923, p. 705-707, *loc. cit.*, p. 706.

39 *Id.*, p. 707.

40 Dans le même temps, Arcachon reçoit 500 000 francs.

février 1924 et mars 1925 dans les trois rivières d'Auray, de Crac'h et de Pénerf. Ces huîtres sont originaires de Brest (21 tonnes), Falmouth (27 tonnes) et de Zélande (66 tonnes) ; il faut leur ajouter 88 tonnes d'huîtres indigènes draguées sur place. Les huîtres brestoises proviennent de la baie du Poulmic. Le banc naturel qui s'y trouvait fut dragué à blanc, ainsi que celui de Saint-Jean, dans l'Elorn, pour procurer des huîtres destinées au repeuplement des bancs du Morbihan : « Les deux gisements ont vu leur reconstitution complètement arrêtée et les riverains en ressentent encore beaucoup d'amertume [en 1935]. Il semble assez anormal, en effet de ruiner les gisements sur un point de nos côtes pour tenter d'en reconstituer d'autres »⁴¹.

216

Cancale a été très éprouvée par cette mortalité, mais la sortie de crise fut plus longue à s'y dessiner. L'une des explications réside dans le fait que les dragages achèvent de dépeupler les bancs déjà décimés par l'épizootie. Ils se poursuivent jusqu'en 1929, date à laquelle il faut bien se rendre à l'évidence : la situation est catastrophique. La seule solution envisagée est « d'amener des huîtres étrangères qui, jointes aux Cancalaises isolées ça et là dans cette immense baie, pourront donner lieu d'espérer la reconstitution des bancs ». La surface des bancs y est telle qu'il faut en choisir un seul à ensemercer. En juin 1930, le ministère des Finances accepte d'accorder 600 000 francs de subvention. Des huîtres sont alors achetées dans le Morbihan, tandis que d'autres proviennent de la Rance toute proche, mais aussi de Zélande. Elles sont immergées en 1931, mais les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances. La situation ne se rétablit qu'avec difficulté et, au demeurant, Cancale avait définitivement perdu sa place. À l'inverse, cette crise permet le renouveau de centres ostréicoles parfois anciens, comme Pénerf, qui devient le centre d'affinage favori du Morbihan grâce à la technique de l'engraissement en caisse. Les marais salants de Pencadénic sont transformés en claires, sur le modèle marennaise. Il ne faut pas non plus oublier le soutien financier apporté par le Crédit maritime, fondé en 1906, sous forme de prêts à court ou à long terme. Si l'industrie ostréicole s'est relevée de cette crise, c'est aussi grâce à cette institution.

Le littoral méridional s'impose

Quelques années après cette crise, l'*OSTPM* fait réaliser en 1927 une vaste enquête sur l'ensemble du littoral dont les résultats nous permettent de dresser un tableau de l'ostréiculture bretonne.

Les auteurs de cette étude proposent une intéressante analyse :

41 Paul Hervé, *Les Huîtres*, Marennes, A. Barbault, 1935, p. 56

Il est extrêmement curieux de comparer les deux côtes, Nord et Sud, de la Bretagne. Autant la côte Nord est pauvre du point de vue [des exploitations ostréicoles], autant la seconde est riche, au moins en temps normal. Sur la première, on s'est contenté en général d'exploiter les bancs naturels sans tenter quelques timides essais, qui n'ont pas été poussés, de capter le naissain, de faire de l'élevage. L'extinction des bancs a marqué celle des parcs. Il est vrai que, sur la côte sud, la même cause pourrait produire les mêmes effets. La pénurie d'huîtres causée par la mortalité de 1920-1922 eut pour résultat l'arrêt des transactions commerciales. L'avertissement devrait être compris : il faut, à tout prix, envers et contre tous, régénérer les bancs naturels. Une drague intempestive peut faire gagner aux pêcheurs quelques dizaines de milliers de francs, mais la moralité de l'apologue de la poule aux œufs d'or est toujours vraie⁴².

La Bretagne dans son ensemble regroupe donc un peu plus d'1/10^e des concessions, mais 1/7^e de la surface totale exploitée en France. Avec ses 900 parcs et étalages, Cancale est encore le premier centre ostréicole breton en nombre de concessions, mais elles ne représentent pas plus de 40 hectares. Le littoral septentrional groupe environ 800 hectares, soit trois fois moins que sur la côte sud. Ceci permet de mieux comprendre pourquoi les ostréiculteurs de la façade atlantique s'intéressent très fortement à cet espace peu occupé au regard de ce qui se passe dans d'autres régions de production. Dès les années 1930, ce littoral est prospecté par les ostréiculteurs de l'Atlantique, désireux de s'étendre. Prenons comme exemple la baie de Morlaix : des Morbihannais y obtiennent des concessions afin d'élever eux-mêmes les jeunes huîtres qu'ils produisent dans leur région d'origine. Certains mènent de véritables enquêtes comme cet ostréiculteur qui déclare maintenir une demande de concession, « vues les dépenses que j'ai fait et le mal que je me suis donné en prospection pour choisir un endroit convenable »⁴³. Le plus étonnant est sans doute Fernand Sainteau, ostréiculteur né à Marennes mais résidant à Paris : il est concessionnaire de 26 établissements dans le quartier de Concarneau (Bélon et Moros), de 3 parcs dans celui de Vannes, de 2 dans le quartier de Saint-Malo ; il exploite également des parcs pour les portugaises à Marennes (5), Oléron (11) et Rochefort (1). Il possède ainsi de plus de 49 établissements ostréicoles représentant plus de 16 hectares !

Les exemples pourraient être multipliés. Nous voyons aussi apparaître des demandes de concessions émanant de personnes dont les professions n'ont

42 Gérard Hinard et Louis Lambert, « Tableau de l'ostréiculture française », *Revue des travaux de l'office des pêches maritimes*, t. 1, fasc. III, 1928, p. 93-94.

43 AAM, Morlaix.

que peu de choses à voir avec la culture des huîtres, tels des négociants en vins, garagistes, architectes, mais aussi de nombreuses demandes émanant de marins-pêcheurs qui voient là un moyen aisé de compléter leurs revenus. Leurs dossiers révèlent parfois leur manque total de fonds, mais aussi le fait qu'ils sont finalement des prête-noms pour « des messieurs qui leur donneront de l'argent »⁴⁴. Ces concessions connaissent généralement une existence réduite : de quelques mois à un an...

Dans d'autres zones, les concessions sont presque délaissées, comme dans le Trieux. Les techniques employées se transforment aussi peu à peu : le chaland creux se voit concurrencé par l'apparition d'un nouveau type de chaland ponté, qui est beaucoup plus adapté aux travaux en mer. La motogodille commence à être employée dans le Morbihan. En 1937, un auteur estime que

quand on parle de la Bretagne au point de vue ostréicole, le bassin du Morbihan y est toujours sous-entendu, car c'est lui qui en est l'âme. C'est du bassin du Morbihan que la région de Bretagne a commencé à faire de l'industrie ostréicole, c'est de Vannes et d'Auray que sont venus les premiers pionniers de cette industrie [...] ⁴⁵.

Le développement de l'ostréiculture dans l'entre-deux-guerres est parfois entravé par la très nette opposition des riverains à l'extension des concessions. Comme au siècle précédent, les protestations émanent des pêcheurs, qui accusent les ostréiculteurs de les empêcher d'utiliser certains engins, mais aussi de retenir dans les parcs les poissons. Les agriculteurs s'indignent de voir leur accès au littoral restreint.

Lorsque survient la guerre, l'ostréiculture bretonne est à la veille de nouveaux bouleversements, mais elle existe bel et bien : la Bretagne est devenue l'une des principales régions de production.

Au cours de la période qui s'étend entre les années 1840 et les premières années du vingtième siècle, mais avec des variations chronologiques selon les espaces de production, l'État et les privés ont œuvré de concert à la construction d'une nouvelle filière. L'État semble avoir impulsé l'élan, tandis que les privés se seraient chargés de la construction et de la mise en œuvre des techniques nécessaires à cette activité. Cependant, bien des questions ne sont pas encore résolues. Sévèrement jugé par ses contemporains, Victor Coste symbolise pour

⁴⁴ *Id.*

⁴⁵ Paul Hervé, *Ostréiculture, les trois Bassins : Marennes, Arcachon, La Bretagne, résumé historique*, Marennes, A. Barbault, 1937, p. 189.

beaucoup l'échec d'une intervention étatique en dépit de moyens importants. Édouard Hausser l'explique par une raison simple :

cet être impersonnel qui s'appelle l'État est incapable de créer une industrie quelconque. Il a suffi d'abandonner l'ostréiculture à des parqueurs qui, bien qu'instruits et intelligents, ne sont ni en majorité des savants ni des académiciens, pour faire réussir une industrie dont on avait prédit l'avortement⁴⁶.

Parallèlement, nous pouvons observer comment, en quelques décennies, les expérimentations de particuliers souvent fortunés sont allées de pair avec un engouement populaire. Nous avons donc vu se mettre en place les différentes phases d'une ostréiculture moderne, qui se caractérise avant tout par la segmentation de l'activité. Telle rivière est destinée à la récolte du naissain, telle autre à l'engraissement, d'autres points du littoral à l'élevage. La pêche des huîtres perd peu à peu de son intérêt, bien que le captage du naissain sur les bancs éveille encore l'attention des ostréiculteurs. La consommation se démocratise, la production augmente, le contrôle sanitaire favorise le développement de l'activité, et la crise de 1921 est surmontée, avec toutefois plus ou moins de difficultés selon les espaces concernés. En dépit de crises violentes, le vœu de Coste de voir exister cette activité littorale a donc été respecté, et l'ostréiculture bretonne est devenue une réalité.

⁴⁶ A. Édouard Hausser, *L'Industrie huître dans le Morbihan, rapport dressé au nom de la commission du concours de Vannes*, Paris, Dunod, 1876, p. 127-128.

ANNEXE 1

Tableau n° 2. L'ostréiculture bretonne en 1927 d'après Hinard et Lambert, *op. cit.*, 1927

| Localisation | Nombre d'établissements | Nombre de concessions | Superficie moyenne (en hectares) |
|--|-------------------------|-----------------------|----------------------------------|
| Cancalle, parcs d'expédition | 9 | 32 | 1,54 |
| Cancalle, étalages | 0 | 870 | 38,00 |
| Rothéneuf | 1 | 1 | |
| Rance | 0 | 1 | 0,04 |
| Saint-Jacut | 0 | 1 | 0,05 |
| Toul-an-Houillet | 0 | 12 | 6,00 |
| Lézardrieux | 0 | 1 | 0,50 |
| Tréguier | 0 | 2 | 1,12 |
| Morlaix | 0 | 6 | 9,45 |
| Aber Wrach | 1 | 7 | 3,34 |
| Aber Benoît | 1 | 4 | 1,67 |
| Rade de Brest | 11 | 28 | 19,48 |
| Odet | 0 | 1 | 0,30 |
| Rivière de Pont-L'Abbé | 2 | 8 | 3,47 |
| Anse de la Forest | 0 | 4 | 7,12 |
| Rivière du Moros | 0 | 11 | 5,22 |
| Rivière du Bélon | 5 | 89 | 14,63 |
| Rivière de Merrien | 0 | 7 | 1,45 |
| Pouldu | 0 | 1 | 0,02 |
| Ile Kerner | 1 | 1 | 6,00 |
| Rivière d'Etel | 11 | 243 | 144,21 |
| Baie de Plouharnel | 2 | 11 | 1,44 |
| Baie de Quiberon | 0 | 4 | 0,33 |
| Anse du Pô | 0 | 16 | 7,44 |
| Rivière du Crac'h | 3 | 158 | 39,46 |
| Rivière de Saint-Philibert | 0 | 80 | 52,65 |
| Rivière d'Auray et du Bono | 3 | 461 | 227,45 |
| Golfe du Morbihan (Quartier d'Auray) | 0 | 195 | 97,75 |
| Golfe du Morbihan (Quartier de Vannes) | 8 | 280 | 119,75 |
| Rivière de Pénerf | 3 | 206 | 43,09 |
| Traict du Mesquer | 0 | 3 | 1,92 |
| Piriac | 0 | 1 | 0,13 |
| Traicts du Croisic | 2 | 10 | 10,65 |
| Bourg-de-Batz | 1 | 1 | 0,31 |
| TOTAL Bretagne | 64 | 2756 | 875,94 |
| TOTAL France | 811 | 24787 | 5404,28 |